

13, place Saint-Joseph  
**COLMAR**  
Tel 03 89 80 64 48  
Fax 03 89 79 48 94

3, Grand'Rue  
**RIBEAUVILLE**  
03 89 73 86 11

## PROCEDE D'EVALUATION

L'auto-école Rémy procède de 2 façons pour l'évaluation préalable à la formation au permis B.

La 1<sup>ère</sup> méthode est utilisée lorsque l'élève n'a jamais effectué de formation pratique au permis préparé. Dans ce cas-là nous utilisons le logiciel Observer des Codes Rousseau (ci-joint une fiche explicative).

La 2<sup>nde</sup> méthode est une évaluation dynamique lorsqu'une formation pratique a déjà été effectuée par un enseignant avec le véhicule de la catégorie de permis concerné et avec un bilan de compétence remis à la fin à l'élève.

Pour l'évaluation préalable à la formation aux autres permis un questionnaire est à remplir par l'élève avec un enseignant (ci-joint le questionnaire).

A l'issue de l'évaluation, une proposition de prévisionnel d'heures de formation est faite à l'élève, celui-ci pourra la valider par une signature.

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation.

Les véhicules n'étant pas adaptés aux personnes en situation de handicap le référent handicap de l'auto-école Rémy, Madame Anne GISSINGER orientera l'élève vers une structure adaptée.